

C. REGLEMENTS FRANÇAIS DES EPREUVES FEDERALES

A compter du 1^{er} avril 2011, application du Règlement International, sauf dispositions contraires définies dans ce chapitre.

C.1 LES COMPETITIONS SELECTIVES

- **Les arcs utilisés :** Arcs classiques, Arcs à poulies et Arcs Nus, Arcs Droits, Arcs Chasse, Arcs à Poulies Nus
- **Les catégories officielles (classements des compétitions)**

Arcs Classiques

- ✓ Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Vétérans et Super Vétérans dans leur catégorie d'âge et de sexe ;
- ✓ Seniors Hommes ;
- ✓ Seniors dames.

Arcs à Poulies

- ✓ Minimes, Cadets, Juniors, Seniors, Vétérans, Super Vétérans : dans leur catégorie d'âge et de sexe.

Arcs Nus

Catégorie scratch, Hommes et Femmes (Juniors, Seniors, Vétérans, Super Vétérans)

- ✓ Tir sur blasons de 40cm à 18m, sur blasons de 60cm à 25m

Catégorie Jeunes, Hommes et Femmes (Benjamins, Minimes, Cadets)

- ✓ Tir sur blasons de 60cm à 18m, de 80cm à 25m

Les Ligues et Départements doivent ouvrir cette catégorie lors de leurs championnats respectifs. L'ensemble de ces championnats et le critérium, y compris les phases finales, se tirent sur les blasons uniques et non trispots.

Sont également reconnues (mais non ouvertes pour le championnat de France) les divisions d'armes suivantes :

- ✓ Les arcs droits (Longbow) : classés dans la **catégorie arcs nus (Bare Bow)**
- ✓ Les arcs « chasse » : classés dans la **catégorie arcs nus (Bare Bow)**
- ✓ Les arcs à poulies nus : classés dans la **catégorie arcs à poulies.**

Pour les divisions arcs nus, arcs droits, l'équipement des compétiteurs doit être conforme au règlement international du Tir en Campagne.

Pour les arcs à poulies nus et les arcs chasse, l'équipement des compétiteurs doit être conforme au règlement du Tir Nature.

- **Les Blasons**

Rappel : les organisateurs restent maîtres du choix du type de blasons à utiliser. **Cependant**, pour les **arcs classiques tirant sur des blasons de 40cm**. Ils peuvent :

- ✓ soit imposer le type de blason pour la compétition (40cm, trispots verticaux ou Las Vegas) ;
- ✓ soit laisser au tireur le choix, lors de son inscription préalable*, dès lors que cette possibilité est clairement exprimée sur le mandat. Dans ce cas, les archers restent classés dans leur catégorie, indépendamment du type de blason utilisé.

* On entend par inscription préalable, le retour de la feuille d'inscription fournie avec le mandat. Dans le cas d'une inscription sur le lieu de la compétition, le choix du blason reste totalement à la discrétion de l'organisateur.



Comment appliquer cette règle :

1. tous les archers [de juniors à super vétérans] utilisant des arcs à poulies tirent sur blasons trispots.
2. tous les archers d'une même catégorie utilisant des arcs classiques ne sont plus obligés de tirer sur le même type de blason
3. Cette règle concerne tous les compétiteurs tirant avec des arcs classiques sur blason de 40cm, de cadet à super vétéran
4. il est nécessaire que l'organisateur exprime expressément cette possibilité dans son mandat

Position des blasons à 18m et 25 m :

Voir Règlement international du Tir en Salle, article B.2.2 et Annexe 3

Des phases finales peuvent également être organisées après un 2x25m ou un 2x18m. Lors des phases finales à 18m, les blasons trispots verticaux ou triangulaires sont obligatoires : l'organisateur doit spécifier le choix qu'il aura arrêté dans son invitation.

• **Les distances et blasons**

Lors des championnats de ligue et des championnats départementaux en salle, il est souhaitable que le règlement du Championnat de France concernant les blasons à utiliser, soit appliqué, les ligues et les départements restant libres de leur choix.

<i>Arcs Classiques</i>	Poussins	Benjamins Minimes	Cadets / Juniors / Seniors Vétérans / Super Vétérans
18m	80cm	60cm (1)	40cm
25m		80cm	60cm
Blasons Arcs Classiques		Cible unique	Cible unique ou Trispots

<i>Arcs à Poulies</i>	Minimes	Cadets, Juniors, Seniors Vétérans / Super Vétérans
18m	60cm	40cm
25m	80cm	60cm
Blasons Arcs à Poulies	Blasons uniques	Trispots

<i>Arcs Nu</i>	Jeunes (Hommes et Femmes) (Benjamins, Minimes, Cadets)	Hommes et Femmes Juniors / Seniors Vétérans / Super Vétérans
18m	60cm	40cm
25m	80cm	60cm
Blasons	Blasons uniques	Blasons uniques

(1) Seulement pour les Championnats de Ligue et les championnats départementaux : possibilité d'utiliser des blasons trispots, au choix de la Ligue ou du département.

Les blasons trispots peuvent être soit triangulaires, soit verticaux.

Lors des championnats, obligation d'utiliser des blasons trispots verticaux.

• **Les couloirs de tir**

En dérogation à l'article B.1.6 du Règlement International : en France, un espace de 70cm est toléré pour chaque archer sur la ligne de tir, soit des couloirs de tir de 1,40m de large. En dessous, mettre une cible et demie par panneau.



C.5.2 LES CATEGORIES

Participation et sélection des archers :

- ✓ 80 hommes et 32 femmes
- ✓ 12 Jeunes Hommes et 4 Jeunes Femmes

(Application au 1^{er} septembre 2011)

C.5.3 LES DIVISIONS D'ARC

Les divisions d'arc sont : Arc nu (Bare Bow)
 Arc droit
 Arc chasse

Pour l'arc nu et l'arc droit, le règlement concernant l'équipement des archers est celui du règlement international du Tir en Campagne.

Pour l'arc chasse, l'équipement doit être conforme au tir Nature.

C.5.4 LES SELECTIONS

La sélection se fait sur inscription par rapport au classement national salle sur le même principe que pour le Championnat de France en Salle (cf. article C.5.1.2 des Règlements Généraux).

C.5.5 LE TIR

Blasons de 40cm – Distance : 18m pour les tireurs scratch

Blasons de 60cm – Distance : 18m pour les Jeunes

(Application au 1^{er} septembre 2011)

C.5.6 L'EPREUVE DE QUALIFICATION

Distance : 18m

Nombre de flèches : 2 séries de 10 volées de 3 flèches

Blasons uniques de 40cm pour les scratchs et de 60cm pour les Jeunes

Temps de tir : 2 minutes pour 1 volée de 3 flèches

Classement en 3 séries pour les hommes :

- ✓ 1^{ère} série du 1^{er} au 32^{ème}
- ✓ 2^{ème} série du 33^{ème} au 64^{ème}
- ✓ 3^{ème} série du 65^{ème} au 80^{ème}

(Application au 1^{er} septembre 2011)

C.5.7 LES PHASES FINALES

Les phases finales démarrent en 16^{ème} pour les Femmes et la 1^{ère} et 2^{ème} série pour les Hommes.

Elle démarre 8^{ème} pour la 3^{ème} série Homme.

Au moment des 8^{ème}, les Jeunes Hommes, de la 5^{ème} à la 12^{ème} place, se rencontrent en duel.

Les 4 premiers des qualifications intègrent les duels en quart de finale

Les Jeunes Femmes démarrent directement en demi-finale.

(Application au 1^{er} septembre 2011)

C.5.8 LES EGALITES

Voir article C.2.4.

C.5.9 L'ENTRAINEMENT

Voir le point « Entraînement dans une compétition sélective » - Article C.1

C.5.10 LES TITRES DECERNES

Le titre de **Vainqueur du Critérium National en Salle Tir sans Viseur** est décerné consécutivement à un classement Hommes et Femmes quelle que soit la catégorie d'arme et d'âge.



